

**OBJET DU MARCHE : 2025DDP40 – REHABILITATION DE 12 LOGEMENTS COLLECTIFS – 26  
RUE TUROLD – 76330 ENVERMEU.**

**I - IDENTIFICATION DE L'ACHETEUR :**

LOGEAL IMMOBILIERE SA  
5 Rue Saint Pierre - Boite Postale 158 - 76194 YVETOT CEDEX  
TEL : 02.35.95.92.00

**II – COMMUNICATION**

**Moyen d'accès aux documents de la consultation :**

- Lien URL d'accès vers les documents de la consultation
- Description des modalités d'accès aux documents de la consultation

Les demandes de dossier de consultation sont **téléchargeables sur le site <https://www.marches-securises.fr/>**

**Nom du contact :**

- Adresse mail du contact : [b.valin@logeal-immobiliere.fr](mailto:b.valin@logeal-immobiliere.fr)
- N° téléphone du contact : 02.35.56.34.72

**III- PROCEDURE**

**Type de procédure :** procédure adaptée passée en application du code de la commande publique entré en vigueur au 1<sup>er</sup> avril 2019.

**Procédure adaptée ouverte.**

**Critères de sélection des candidatures (cf. également l'article prévu à cet effet dans le règlement de la consultation)**

- Aptitude à exercer l'activité professionnelle conditions / moyens de preuve : /10
- Méthodologie générale et détaillée spécifique à l'opération : /10
- Mesures proposées pour fiabiliser et/ ou optimiser le respect des délais de chantier : /10
- Mesures prévues pour l'hygiène, la sécurité et la protection de la santé de la personne : /10

**Critères de jugement des offres (cf. également l'article prévu à cet effet dans le règlement de la consultation)**

- Prix des prestations : /60

**Possibilité d'attribution sans négociation**

(Attribution sur la base de l'offre initiale) : oui.

**Négociation :**

L'acheteur se réserve le droit de négocier avec l'ensemble des candidats admis sur tous les éléments de l'offre (Prix + Qualité technique). Le cas échéant, il sera procédé à des entretiens individuels et/ou à des échanges écrits entre l'acheteur public et les candidats.

**Techniques d'achat :** Sans objet.

**Réduction du nombre de candidats :** Non

**Présentation des offres par catalogue électronique**

Autorisée

La présente consultation est lancée **AVEC VARIANTES OBLIGATOIRES** (article R.2151-9 du code de la commande publique) auxquelles il est demandé aux entreprises de répondre obligatoirement selon le(s) lot(s) auquel (auxquels) elles soumissionnent.

LOT	INTITULE DU LOT	VARIANTE OBLIGATOIRE
<b>3</b>	MENUISERIES EXTERIEURES PVC – OCCULTATIONS	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Remplacement des menuiseries des parties communes</li> <li>• Fourniture et mise en place d'un système de désenfumage par asservissement de menuiseries en partie haute des escaliers.</li> </ul>
<b>4</b>	METALLERIE – SERRURERIE	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Remplacement des portes d'accès aux locaux extérieurs.</li> </ul>
<b>6</b>	REVETEMENT DE SOL – FAIENCE	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Mise en œuvre d'une sous couche acoustique avant la pose du sol souple.</li> </ul>

En revanche, en ce qui concerne le sujet des Variantes facultatives (émises à l'initiative de l'entreprise selon l'article R.2151-8 du code de la commande publique, elles sont autorisées pour tous les lots.

#### **IV - IDENTIFICATION DU MARCHÉ**

**Intitulé du Marché : REHABILITATION DE 12 LOGEMENTS COLLECTIFS – 26 RUE TUROLD – 76330 ENVERMEU.**

**Type de marché :** Travaux.

**Lieu principal d'exécution :** ENVERMEU.

**Délai d'exécution prévu :** Le délai d'exécution global est fixé à 16 mois à compter de la notification de l'ordre de service de préparation et d'installation de chantier (02 mois pour la période de préparation et d'installation du chantier et 14 mois y compris congés pour la durée d'exécution des travaux et du chantier à proprement parler).

**L'existence de tranche :** Non

Il n'y a pas de tranches ferme(s) ni de tranche conditionnelle(s).

**La réservation de tout ou partie du marché :**

Sans objet

#### **V - DESIGNATION DES LOTS :**

**Marché alloti :** OUI

**Description des lots :**

LOT	INTITULE DU LOT
1	GROS ŒUVRE – REVETEMENTS DE FACADE
2	CHARPENTE BOIS – COUVERTURE ARDOISES
3	MENUISERIES EXTERIEURES PVC – OCCULTATIONS
4	METALLERIE – SERRURERIE
5	MENUISERIES INTERIEURES – PLAQUISTERIE
6	REVETEMENT DE SOL – FAIENCE
7	PEINTURE INTERIEURE

8	ELECTRICITE
9	CHAUFFAGE – PLOMBERIE – VMC
10	DESAMIANTAGE

**MODALITE D'ATTRIBUTION DES LOTS :** Les candidats pourront répondre à un ou plusieurs lots. Le groupement d'entreprises à mandataire commun est autorisé.

**VI – INFORMATIONS COMPLEMENTAIRES :**

**Visite obligatoire :** Non.

Commercialisation : *Non, sans objet*

Visite facultative

Une visite facultative sur site est possible. Les candidats souhaitant effectuer une visite doivent prendre contact avec le chargé d'opérations Mr MAUCONDUIT Josué.

**VII – REMISE DES OFFRES**

**DATE LIMITE DE RECEPTION DES OFFRES :** **VENDREDI 24 OCTOBRE 2025 – 17H30.**

**ADRESSE OU ELLES DOIVENT ETRE TRANSMISES :**

Les offres seront à retourner par voie électronique à l'adresse suivante <https://www.marches-securises.fr/>

**RENSEIGNEMENTS COMPLEMENTAIRES :**

Pour obtenir tous renseignements complémentaires qui leur seraient nécessaires au cours de leur étude, les candidats devront faire parvenir une demande écrite à LOGEAL IMMOBILIERE par voie dématérialisée via la plate-forme de dématérialisation [www.marches-securises.com](http://www.marches-securises.com) ou par courriel au plus tard 7 jours avant la date limite fixée pour la réception des offres.

- **Renseignements d'ordre administratif :**

MME VALIN Blandine Tel. : 02.35.56.34.72  
Direction Administrative et Financière  
Gestionnaire Marchés

- **Renseignements d'ordre technique**

M MAUCONDUIT Josué Tel : 02.35.95.91.88  
Direction Développement du Patrimoine  
Chargé d'opérations

**DELAIS ET VOIES DE RECOURS :**

Précisions concernant les délais d'introduction de recours :

Nous vous informons que vous pouvez exercer :

- 1°) Soit un référé précontractuel, en vertu des articles 1441-2 du code de procédure civile et R. 2182-1 du code de la commande publique, dans un délai de 11 jours (si envoi des courriers de rejets par voie électronique et/ou télécopie) ou 16 jours (si envoi par LRAR) à compter de la date d'envoi de la notification du courrier de rejet.
- 2°) Soit un référé contractuel, en vertu de l'article 1441-3 du code de procédure civile, dans un délai de 31 jours à compter de la publication de l'avis d'attribution du contrat au JOUE (si marché formalisé) ou à compter de la notification de la conclusion du contrat (pour les marchés fondés sur un accord cadre ou un système d'acquisition dynamique).
- 3°) Soit un recours en contestation de validité du contrat, action pouvant être engagée dans un délai de 2 mois à compter de la date de publication de l'avis d'attribution.

Le tribunal compétent est le Tribunal Judiciaire de Lille.

**DATE D'ENVOI DE L'AVIS A LA PUBLICATION : 01 OCTOBRE 2025.**